



Montreuil-sur-Epte



L'ESSENTIEL FLASH - MAIRIE / L'ESSENTIEL FLASH - MAIRIE

AUTOMNE 2025

INFORMATIONS PRATIQUES

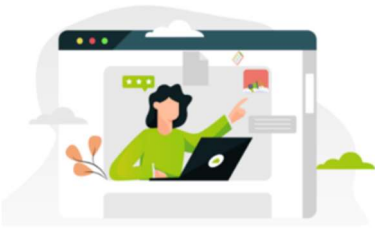


Un problème administratif ? Une démarche avec le service des impôts ?
Un souci avec la sécurité sociale ?

Prenez rendez-vous avec **FRANCE SERVICES** ☎ 01 82 31 20 94
Accueil à la Communauté de communes Vexin Val de Seine
12, rue des Frères Montgolfier à MAGNY EN VEXIN
Vous serez reçus et conseillés rapidement

Un nid de frelons asiatiques ?

Prenez une photo. Appelez rapidement la mairie ☎ 01 34 67 61 68
Une entreprise spécialisée prendra rendez-vous pour la destruction du nid
Intervention gratuite (service pris en charge par la Communauté de communes Vexin Val de Seine)



Vous voulez tout savoir sur la vie municipale et intercommunale ?

Téléchargez **ILLIWAP** sur votre téléphone portable (c'est gratuit !) et vous serez informés en priorité.

Se déplacer toute la journée, ce sera bientôt possible

Venez découvrir **le transport à la demande** disponible prochainement sur notre commune
Présentation de ce nouveau service le **MERCREDI 10 DÉCEMBRE à 18h30** dans la salle du Mil'Clubs.
Venez vous renseigner .



À VOS AGENDAS

SAMEDI 6 DÉCEMBRE – 15h – Goûter de Noël des Seniors de la commune
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE – 15h – Noël des Enfants de la commune – Salle des fêtes de BUHY
MERCREDI 10 DÉCEMBRE – 18h30 – Présentation du transport à la demande
SAMEDI 10 JANVIER – 18h – Cérémonie des vœux 2026
SAMEDI 7 FÉVRIER – Ciné Vexin – Festival d'Hiver – 15h Séance Jeune public – 17h Séance Famille



LISTE ÉLECTORALE

Les prochaines élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars 2026**.



Pour exercer pleinement votre droit de vote et participer sereinement au scrutin, vérifiez dès maintenant votre inscription sur la liste électorale en mairie.

Si vous avez récemment emménagé à Montreuil, il est impératif de vérifier votre inscription pour éviter toute mauvaise surprise le jour de l'élection.

Un passage en mairie avant le 6 février 2026 suffit.





Très attendu, le futur lycée à Magny-en-Vexin



LES DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (16 octobre 2025)

Le conseil s'est tenu en présence de plusieurs habitants venus assister à la séance.
Nous nous en félicitons et rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et nous y invitons tout habitant souhaitant être informé de la vie municipale

M. le Maire ouvre la séance en invitant les présents à respecter une minute de silence en hommage à M. Maurice PINCHON, ancien Maire adjoint de notre commune, récemment disparu.

PARTIE DÉLIBÉRATIVE

- 1 – Afin d'élargir le champ d'actions de la communauté de communes dans les domaines de la petite enfance et de la culture, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les modifications statutaires proposées à cet effet.
- 2 – Approbation, à l'unanimité, de l'adhésion de la commune au groupement de commande portant sur le nettoyage mécanisé des voiries.
- 3 – Approbation, à l'unanimité de la Charte révisée du Parc naturel régional du Vexin français
- 4 – Approbation, à l'unanimité, de la motion intercommunale pour le maintien du service des urgences de nuit à l'hôpital de MAGNY EN VEXIN

PARTIE INFORMATIVE

M. le Maire informe l'assemblée que le service des Domaines de l'État avait contacté la mairie dans la perspective de la vente d'une parcelle de 24 700 m² située dans les marais proches du pont d'Aveny. Après consultation du PNR du Vexin français et de la mission Natura 2000, il s'avère que cette parcelle naturelle pourrait constituer une réserve ornithologique et que le PNR serait tout à fait intéressé et disposé à aider la commune à acquérir ce bien (80% de subvention et soutien technique de Natura 2000).

Les élus chargent M. le Maire de prendre tout contact afin de compléter le projet.

TRAVAUX



- **Réfection de l'accès à l'école :**
réalisée cet été par l'entreprise LÉPINE
Coût TTC : 5 197.80 €
Subventions : 3 464.60 €

- **Débroussaillage et fouilles archéologiques Allée Couverte de Copierres** – Fin Juillet – réalisés par le Service Départemental d'archéologie

- **Rénovation du calvaire du cimetière :** →
réalisée en octobre par l'entreprise LÉPINE
Coût TTC : 2 070.00 €
Subventions : 862.50 €

- **Réfection du chemin du Rustillon à Copierres :**
Réalisation en attente de l'attribution de la subvention



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Stationnements gênants (rue du Ruisseau et rue Saint Denis) :

Lorsque vous stationnez votre véhicule à cheval sur les trottoirs, vous devez respecter la signalisation au sol et laisser le passage libre pour les piétons entre votre véhicule et les maisons.

Déneigement : En cas de chute de neige, vous devez libérer la voie publique pour permettre le passage de l'engin de déneigement.

Excès de vitesse :

Malgré les panneaux de limitation de vitesse et les divers aménagements sur les chaussées (ralentisseurs et chicanes), nous déplorons de trop nombreux excès de vitesse. Le projet de réalisation d'un rétrécissement de circulation sur la route départementale 37 à l'entrée de notre village en venant de Saint-Clair-sur-Epte est toujours d'actualité et sa réalisation dépend de la programmation du service des routes du Département.

Soyez prudents et respectez les limitations de vitesse ! Il y va de la sécurité de tous

NOS JOIES – NOS PEINES



Nous avons eu le plaisir et la joie d'unir :

M. et Mme DOITEAU le Samedi 24 mai
M. et Mme SAINT-POL le samedi 11 octobre
Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Nous avons eu la douleur de conduire à leur dernière demeure :

M. Daniel MARCHAL, décédé le 9 janvier
Mme Evelyne SARAZIN, décédée le 14 juin
M. Maurice PINCHON, décédé le 6 septembre
Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles éprouvées

